



# MÉTÉO SAHEL

## JUIN 2024

**ANALYSE DE L'ACTUALITÉ POLITICO-SÉCURITAIRE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST**

L'actualité politico-sécuritaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest continue d'être marquée par des urgences sécuritaires, notamment la recrudescence des attaques terroristes, des tractations politiques, autour de la durée des transitions, la question des candidatures et des arrestations de journalistes sur fond de contestations politiques. A ces griefs pour le moins alarmants, compte tenu de leurs développements, viennent se greffer les questions d'ordre économique lesquelles amplifient les facteurs de frustrations qui prennent le dessus sur l'actualité que l'on pourrait qualifier de positive. La météo de ce mois de juin revient sur les temps forts de l'actualité régionale, avec les spécificités-pays susceptibles d'impacter drastiquement la température politico-sécuritaire africaine.

# BÉNIN

## Cotonou et Niamey : Positions inconciliables ou dialogue de sourds ?

La crise continue de s'aggraver entre le Niger et le Bénin. Pour cause : la brouille au sujet de la réouverture de leur frontière commune dont l'issue peine à se dessiner. Particulièrement, l'arrestation de fonctionnaires nigériens au port de Sèmè-Kpodji (Bénin) est venue envenimer la situation. En effet, cinq ressortissants nigériens ont été arrêtés au port béninois après « s'être introduits sur le site sans décliner leur identité », selon le procureur spécial auprès de la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme du Bénin.

En filigrane, les relations tendues entre les deux pays depuis le putsch ayant déchu l'ex-président élu Mohamed Bazoum, en juillet 2023. Puis maintenant, le bras de fer au sujet de la frontière avec le chargement du pétrole nigérien à Sèmè Kpodji via l'oléoduc géré par la société chinoise Wapco. Finalement, trois des cinq ressortissants arrêtés ont été placés sous mandat de dépôt, puis condamnés à dix-huit mois de prison avec sursis. De retour au pays, ils ont été décorés de la « Médaille de la Souveraineté Sarauniya Mangou », par le général Tiani, pour « actes hautement patriotiques [qui] méritent la reconnaissance du peuple nigérien. »

C'est dans cette optique que les anciens présidents Nicéphore Soglo et Boni Yayi se sont rendus au Niger le 24 juin dernier. Objectif est d'amorcer une médiation à propos de la crise. Aucune résolution officielle n'a filtré après la fin de leur mission. Mais des sources béninoises soulignent que le général Tiani est « disponible à aller à une solution consensuelle ». Les deux médiateurs béninois doivent, par ailleurs, rencontrer le président le 1er juillet prochain.

En outre, la situation sécuritaire dans le nord du pays, désormais confrontée à la menace terroriste, continue d'évoluer vers l'incertitude. Sept soldats ont perdu la vie, le 4 juin, abattus par des hommes armés non identifiés dans le parc national de la Pendjari. Ce parc, se situant à la région frontalière avec le Burkina Faso, est l'épicentre des incursions djihadistes. A ce propos, l'armée béninoise va bientôt réceptionner des drones français Delair. Un déploiement qui s'inscrit dans le cadre de l'opération « Mirador », destinée à contrer la menace terroriste, principalement en provenance du Niger et du Burkina Faso.

# BURKINA FASO

## Recrudescence du terrorisme, transition prolongée et tentatives de museler la Presse

Au courant de ce mois de juin, l'actualité au Burkina Faso est marquée par la recrudescence des attaques terroristes. Après l'attaque de Mansila (nord-est) le 11 juin ayant occasionné une centaine de morts côté soldats burkinabè et plusieurs otages, des soldats maliens et mercenaires russes ont débarqué à Ouagadougou pour apporter leur soutien militaire. Ils sont composés de 80 à 120 hommes venus appuyer leurs "frères d'armes" à lutter contre le terrorisme massif dans le pays. Néanmoins, cette situation n'a pas manqué de créer de la polémique au sein même de l'armée. A en croire certaines sources, il existe des mouvements au sein des casernes pour s'insurger contre les ordres du chef de la junte. Quelques jours plus-tard, les forces armées ont neutralisé plus de 150 terroristes entre le 25 et le 26 juin avec l'opération Yamba en réponse aux assaillants qui semaient la terreur dans cette zone.

Cette recrudescence des attaques terroristes vient rejoindre une série d'incidents sécuritaires graves. En effet, des échanges de tirs ont été entendus à l'intérieur du palais le 17 mai passé et le 12 juin, un tir de roquette a occasionné deux blessés et une exfiltration du colonel Traoré et ceci sans qu'il ne se prononce. Avec ce climat d'insécurité grandissante, le silence assourdissant du colonel Traoré a fait couler beaucoup d'encre à Ouagadougou.

Par ailleurs, le président Ibrahim Traoré a reçu, dans le cadre d'une visite d'amitié, son homologue malien qui en a profité pour aborder la question du terrorisme au Sahel et a dénoncé dans la foulée ce qu'il appelle les « partenaires de façade » et saluer les partenaires qu'il a qualifiés de « sincères ». En effet, cette rencontre historique et symbolique entre les deux leaders de l'AES est la première au pays des hommes intègres depuis 2021. Ces 2 pôles du souverainisme s'éloignent de plus en plus de la France, leur partenaire historique au profit de la Russie.

De plus, la durée de la transition a été prorogée de 60 mois depuis mai passé, suite aux assises nationales en présence des forces vives de la Nation, lesquelles ont abouti à l'instauration d'une nouvelle charte. Ce qui permet au Capitaine Traoré de rester encore au pouvoir. Cependant, des enlèvements répétitifs sont constatés depuis quelques temps, avec comme cibles des acteurs de la société civile, des membres de l'opposition ou certains militaires. A titre illustratif, l'enlèvement du journaliste d'investigation Serge Oulon à son domicile avec son ordinateur et téléphone, le 24 juin passé a suscité beaucoup d'inquiétudes. D'ailleurs, le Conseil supérieur de la communication a procédé à la suspension de son journal pour une durée d'un mois.

Dans la même dynamique de réduction de l'espace médiatique et civique, la chaîne d'informations TV5Monde a été suspendue pour une durée de 6 mois sur l'ensemble du territoire. Le Conseil supérieur de la communication dit avoir : "(...) relevé des insinuations malveillantes, des propos tendancieux frisant la désinformation et des affirmations de nature à minimiser les efforts consentis par les autorités de la transition, des forces de défense et de sécurité et des populations dans l'élan de reconquête du territoire national". Est-ce une tentative de musellement de la presse surtout celle qui essaie de mettre en lumière les manquements de la junte sur certains aspects d'intérêt national. Pour répondre aux "détracteurs de de la Transition" le premier ministre a tenu des propos menaçants : "Aucune force ne nous arrêtera".

En parallèle, en réponse au sit-in pacifique de la Coordination Nationale des Associations de la Veille Citoyenne du Burkina Faso le 25 juin dernier, le ministre des Affaires étrangères du Sénégal a tenu à apporter quelques précisions : "Contrairement à des rumeurs qui circulent, ni le personnel diplomatique, ni les locaux de l'Ambassade n'ont fait l'objet d'une quelconque menace de même que les citoyens sénégalais résidant au Burkina Faso, qui continuent de vaquer à leurs occupations". Pour rappel, ces manifestants "pro junte" soupçonnaient une certaine ingérence de Dakar dans les affaires intérieures alors qu'il s'agissait d'initiatives d'ONGs et d'initiatives sans rapport avec l'État sénégalais.

# CAMEROUN

## Montée du péril terroriste en attendant les élections

Un événement rare est survenu au Cameroun dans la nuit du 15 au 16 juin à la présidence de la République. Le bureau du directeur de cabinet civil a fait l'objet d'un cambriolage et a fait l'objet de beaucoup de rumeurs. D'après une source proche du palais, "(...)rien d'important n'a été pris" à part quelques dégâts matériels et des documents disparus. Pendant ce temps, au Nord du pays, les exactions armées continuent de fort belle manière. Sept morts et des blessés ont été enregistrés à la suite d'une attaque terroriste survenue à Tourou (Extrême-Nord) par des hommes armés soupçonnés d'être membres de Boko Haram. A côté de ces attaques, des enlèvements tous azimuts et des tueries sont perpétrés, principalement, dans la zone frontalière avec le Nigéria.

Face à cette situation qui perdure, le journaliste et directeur de publication de "Week-Infos" a interpellé le premier ministre du Royaume de Norvège à propos des "actes de tueries" perpétrés dans les régions anglophones. D'après lui, ces actes odieux sont l'oeuvre d'un compatriote résident en Norvège et fondateur du Mouvement armé Amazonian : "Ces actes de cruauté sont

Il dénonce la mal gouvernance qui sévit dans le pays depuis plusieurs années : "(...) on constate que le Cameroun est plongé dans la mauvaise gouvernance, dans l'incivisme, dans l'injustice sociale. Et il est question d'interpeller les chrétiens en créant cette plateforme pour les mobiliser et les mettre face à leurs responsabilités, surtout par rapport aux échéances de 2025..."

Âgé de plus de 90 ans et après plus de 40 ans au pouvoir, Paul Biya laisse encore planer le doute sur sa participation à la prochaine élection présidentielle de 2025. De l'autre côté, l'opposition a du mal à surmonter les démons de la division qui ont été à l'origine de son échec en 2018. Comme par le passé, la question demeure : parviendra-t-elle, cette fois-ci, à vaincre le mohican politique Biya ?

commandités, encouragés et financés par un ressortissant Camerounais résident dans votre pays." En parallèle, un prêtre engagé avait lancé en janvier un mouvement politique dénommé "Servir" pour appeler les chrétiens à se mobiliser et préparer les prochaines joutes électorales de 2025.

# SÉNÉGAL

## Après les Assises de la justice, l'Assemblée vent debout contre le Premier Ministre : remous sur le front sociopolitique ?

Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye s'est rendu à Paris le mercredi 19 juin sur invitation à la fois de GAVI, (l'Alliance Mondiale pour les Vaccins et l'Immunisation) et de l'Union Africaine à l'occasion du sommet de Paris pour la vaccination. Lors de sa prise de parole devant ses homologues africains et français, le président nouvellement élu du Sénégal, de rappeler l'insuffisance des vaccins fournis à l'Afrique au regard de sa population : environ 20% de la population mondiale. Ceci, pour dire que l'Afrique est loin d'atteindre sa souveraineté en matière de production de vaccins. Il a également félicité GAVI et ses partenaires pour le travail abattu en matière de lutte contre les pandémies et rappelé l'importance du soutien de la communauté internationale dans la reconstitution des fonds de GAVI pour la période de 2026 à 2030.

Pour cette première visite en France, le sommet de Paris pour la vaccination était l'occasion pour le président Bassirou Diomaye Faye de s'entretenir avec Emmanuel Macron, lors d'un déjeuner de travail à l'Élysée le 20 juin, sur la redéfinition des bases d'un nouveau partenariat avec la France qui se veut « gagnant gagnant ».

Dans une perspective de rupture, les propos d'Ousmane Sonko, qui aurait tenté de nouer un lien entre « ceux qui ont pillé les deniers publics » et la Presse reprochée de « ne pas payer sa dette fiscale », pourraient bien s'inscrire dans cet esprit qu'il a prôné jusqu'ici. Ces supposées accusations ont été faites

le dimanche 9 juin lors d'une conférence publique du PASTEF dont il est le leader.

Au cours de cette manifestation, le premier ministre a tenu à préciser qu'aucune indulgence ne sera accordée aux journalistes ou militants qui s'attaqueraient gratuitement à des personnes. Sans réclamer un retour d'ascenseur, la presse a tenu à rappeler le rôle prépondérant qu'elle a joué et qui, selon elle, a permis au PASTEF, dont il est le leader incontesté, d'accéder au pouvoir. Depuis l'arrivée au Pouvoir du Président Bassirou Diomaye Faye, la lutte contre l'impunité est plus d'actualité que jamais. D'ailleurs, Macky Sall et ses lieutenants n'ont apparemment plus de répit face aux nombreuses accusations et poursuites dont ils font l'objet, sans oublier le sujet de la répression des troubles pré-électorales.

La condamnation de l'activiste Bah Diakhaté et de l'Imam Cheikh Tidiane Ndao peut être considérée comme la manifestation de la promesse faite par Ousmane Sonko contre ceux qui s'attaquent gratuitement à d'autres. En effet, le 03 juin 2024, les deux ont écopé d'une condamnation à 3 mois de prison ferme et d'une amende de 100000 francs CFA pour diffusion de fausses nouvelles, accusations qu'ils ont niées lors de l'audience du 27 mai. Pour rappel, ils avaient tenu des propos jugés abjects au sujet du premier ministre Ousmane Sonko et ses récentes déclarations au sujet de l'homosexualité lors de la visite, au Sénégal, du leader de la France Insoumise, Jean-Luc Mélenchon.

En outre, la protection de la liberté de la presse demeure une préoccupation majeure pour la presse de manière générale. Suite aux nombreuses arrestations subies par des journalistes ainsi que la fermeture de certains médias ces dernières années, Reporters Sans Frontières appelle le Président Diomaye Faye à davantage protéger la liberté de la presse qui est un droit fondamental et qui permet à la presse d'informer de manière objective les populations.

D'où l'urgence de réformer le système judiciaire au Sénégal, de sorte que certaines dispositions du code pénal, du code civil et du code de la famille soient revues. C'est en tout cas l'objet de la rencontre du 04 juin à Diamniadio de la Commission en charge de la réforme du système judiciaire qui s'inscrit dans le cadre des assises de la justice. Ces travaux ont abouti à un large consensus sur l'utilité de réduire les pouvoirs du parquet. "Il s'agissait après les considérations générales et méthodologiques, de faire la synthèse des travaux de commission. Ce que je peux dire, c'est qu'il y a eu un large consensus sur des points portant entre autres sur la réduction des pouvoirs du Procureur de la République", assure le rapporteur de ladite commission M. Ahmadou Bamba Kassé. Cela devrait également permettre de protéger les lanceurs d'alertes d'autant plus que l'un d'entre eux s'est fait arrêter après avoir dénoncé un gendarme qui aurait été surpris dans un restaurant à Kédougou, négociant un contrat minier avec deux ressortissants chinois.

Alors que le Sénégal intègre le cercle des pays producteurs de pétrole avec le premier baril de Sangomar produit, annoncé par Woodside, l'opérateur de la coentreprise Rufisque Offshore, Sangomar Offshore et Sangomar Offshore Profond (RSSD), certain continuent d'emprunter le chemin de la migration irrégulière. C'est le cas de ces sénégalais candidats à l'émigration bloqués au Nord du Niger depuis des semaines et qui demandent aux autorités sénégalaises de les rapatrier au pays.

Dans le même temps, la douane sénégalaise est en train de mener des opérations qui ont conduit à plusieurs arrestations dont celle d'une cargaison de 30 kilos de cocaïne au centre du pays, près de la Gambie. Cette situation témoigne de l'important travail que mène la douane sénégalaise aussi bien à l'intérieur du pays que dans les zones frontalières. D'ailleurs le Président Bissau-guinéen Umaro Sissoco Embaló a ordonné la fermeture partielle de la frontière avec le Sénégal notamment vers Kolda où deux communautés musulmanes se sont affrontées le 17 juin, jour de l'Aïd (Tabaski). Il s'agit des fidèles du khalife local, Thierno Amadou Tidiane Ba, connus sous le nom de « Futankés », et ceux du marabout Thierno Mounirou Baldé, appelés les « Gabunkés » qui, depuis des années, se disputent le contrôle de la Mosquée de Médina Gounass. Même si ce genre d'évènements sont quasi inexistantes au Sénégal, les heurts ont été d'une extrême violence et causé la mort d'une personne et une vingtaine de blessés.

De l'autre côté, le fait que le premier Ministre Ousmane Sonko n'ait pas fait sa déclaration de politique générale dénote du bras de fer entre le chef du gouvernement et l'Assemblée nationale. Il dénonce l'incohérence du règlement intérieur de l'Assemblée nationale qui ne fait plus mention d'une déclaration de politique générale du premier ministre depuis 2019 après la suppression de ce poste par Macky Sall. Même si le poste de premier ministre avait été rétabli par ce

dernier, Ousmane Sonko exhorte l'Assemblée nationale de revoir son règlement intérieur, ce que le bureau de l'Assemblée juge inacceptable.

Enfin après l'annonce de la mort de nombreux fidèles à la Mecque des suites du Coronavirus, le port du masque devient obligatoire à l'aéroport international Blaise Diagne qui a mis en place des tests de dépistage volontaires afin de protéger les milliers de passagers qui transitent depuis et vers l'aéroport.

# NIGÉRIA

## Entre défis économiques et urgences sécuritaires, les autorités redoublent de vigilance

L'actualité au Nigéria a été marquée durant le moins de juin 2024 par les nombreux défis d'ordre économique auxquels l'Etat fédéral est confronté, notamment qui ont poussé plusieurs organisations syndicales à observer une grève générale. D'abord, les deux syndicats les plus importants du pays, après avoir annoncé un débrayage à cause d'une mésentente avec les autorités sur le salaire minimum de soixante mille nairas qu'elles proposent et devrait être revu à hausse, ils ont annoncé une grève illimitée à partir du lundi 03 juin. Le ministre nigérian de l'information nationale qualifie cette grève qui ne semble pas être la solution aux négociations en cours, étant donné que l'intérêt de la masse devrait primer sur tout le reste.

En effet, cette grève observée depuis le 03 juin, a largement impacté les secteurs clés au Nigéria, comme la fourniture d'électricité dans les ports, les universités, les hôpitaux et les transports aériens à l'intérieur qui sont au ralenti. Cela témoigne de la grande mobilisation des grévistes qui devraient pousser l'État à prendre des mesures urgentes au risque de voir son économie s'effondrer. D'ailleurs, lors de la célébration de la journée de la démocratie, le président nigérian Bola Tinubu a évoqué la nécessité depuis plusieurs décennies de réformer l'économie du Nigéria qu'il juge trop dépendante des revenus de l'exploitation pétrolière.

« Notre économie a désespérément besoin de réformes depuis des décennies. Elle est déséquilibrée car elle a été construite sur la base défectueuse de la dépendance excessive aux revenus de l'exploitation du pétrole », argue Tinubu. Vient s'ajouter l'inflation avec une hausse exponentielle, au cours des mois, des prix des transports, des loyers, de même que les frais de santé. Alors que les prix de certaines denrées alimentaires comme le poisson et les céréales ont subi une hausse de plus de 40%.

Plus haut, vers le Nord, le défi est d'ordre sécuritaire. Dans un village au Nord du Nigéria, 26 personnes dont quatre policiers, ont été tuées par des hommes armés faisant partie de gangs criminels. Parallèlement, une dizaine d'autres personnes ont été kidnappées lors d'un assaut dans un village du nord-ouest. Ceci est révélateur de l'insécurité qui sévit au Nigéria, et qui s'est intensifiée dans les États de Katsina et de Zamfara, et dont le président Tinubu a promis de trouver une solution il y a un an, lors de son élection.

De plus, l'épineuse question de la réintégration des rescapés de Boko Haram demeure en suspens. Ces derniers, après avoir échappé à des années d'agressions et d'abus de toutes sortes, seraient la cible de violences de la part des autorités nigérianes qui devraient les assister au risque de les voir rejoindre à nouveau le mouvement Boko Haram.

Enfin le Nigéria qui compte plus de 300 groupes ethniques reste confronté au défi majeur de la résolution des conflits intercommunautaires, principalement entre agriculteurs et éleveurs, comme c'est le cas dans d'autres pays de la sous-région.

Seulement au Nigéria, des affrontements entre éleveurs et agriculteurs ont fait 7.000 morts selon un rapport publié cette année par l'ONG Mercy Corps.

# CÔTE D'IVOIRE

## Présidentielles 2025 : guéguerres au sein de l'opposition et flou autour de la candidature d'ADO

La scène politique ivoirienne est marquée par le duel fratricide entre Tidjane Thiam, nouvel homme fort du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et son "frère ennemi" Jean-Louis Billon. Un duel qui s'annonce féroce si on sait que l'homme d'affaires et ancien ministre du commerce est en train de se démarquer de jour en jour de son "patron", l'héritier désigné du président. Cette situation apparaît comme une parenthèse fermée de l'Ivoirité qui a semé le chaos dans le pays du temps de Gbagbo-Ouattara. En face, l'ancien président Laurent Gbagbo a déjà lancé sa campagne pour les présidentielles à venir. En effet, le secrétaire général du parti a rencontré, le 29 juin à Bonoua, le comité d'organisation du parti pour préparer la première sortie de leur leader après son investiture en grande pompe.

Quid de Simone Gbagbo, ancienne première dame de la Côte d'Ivoire ? Elle semble vouloir se lancer dans la campagne présidentielle à en croire sa déclaration selon laquelle elle sera candidate si son parti le souhaite. Rappelons que le couple présidentiel est actuellement en procédure de divorce au tribunal, et cette situation aura certainement des conséquences sur les prochaines joutes. A côté de Charles Blé Goudé, l'ancienne première dame multiplie les rencontres ces derniers temps avec des partis d'opposition, afin de créer une alliance

capable de battre le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP). Alassane Ouattara, quant à lui, maintient toujours le flou à propos de sa candidature.

En tous les cas, les ivoiriens semblent se détourner de leurs partenaires traditionnels dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. En effet, le président ADO a affirmé vouloir se procurer une logistique de guerre composée d'aéronefs de combat chez les chinois. Ainsi, le vice-président de la société publique, China National Aero-Technology Import & Export Corporation, a récemment fait le déplacement en Côte d'Ivoire pour finaliser le contrat.

Ce mois de juin, la Côte d'Ivoire a enregistré d'énormes dégâts matériels et humains suite aux pluies intenses survenues entre le 13 et le 22 du mois. L'office national de la protection civile a fait état de 24 morts et des "inondations de voiries, d'habitations et de risques d'effondrement d'immeubles".

# MAURITANIE

## Ghazouani remporte les présidentielles loin devant ses adversaires en ordre dispersé

Le président de la Mauritanie, malgré la campagne électorale, est très préoccupé par la situation sécuritaire qui prévaut dans la région. Profitant d'un entretien accordé à l'AFP, il a appelé les pays d'Afrique de l'Ouest, à constituer un bloc contre le djihadisme en ces termes : "La région doit dégager une volonté politique commune pour pouvoir lutter contre l'insécurité". Selon lui, la situation sécuritaire se dégrade de jour en jour, nécessitant ainsi de nouer une alliance pour barrer la route aux terroristes. Convient-il de noter que Ghazouani vient de remporter les élections mauritaniennes avec 56% des voix d'après les résultats provisoires de la CENI. Pour nombre d'observateurs, cette défaite de l'opposition est due à la dispersion des candidatures en leur sein. Ce qui veut dire que les candidats de l'opposition gagneraient à mutualiser leurs forces afin de créditer plus de voix et augmenter leurs chances de gagner. Il est à noter qu'une partie de cette opposition a rejeté ces résultats.

Lors de la campagne électorale, le président sortant avait axé sa campagne sur la sécurité et l'emploi pour charmer l'électorat jeune et espérer le soutien de la communauté internationale. Pour ce second mandat, il a marqué la campagne sous le saut "Prêt pour votre soutien, en reconnaissance et fidélité"

se concentrant ainsi sur la stabilité de la région et la "création d'opportunités pour la jeunesse mauritanienne".

La Mauritanie se présente comme un pays stable dans cet espace sous-régional instable. Son territoire est le seul des pays de l'ex G5 Sahel à ne pas connaître de terrorisme majeur ces dernières depuis 2011. Avec la découverte d'importantes quantités de gaz que le pays exploite avec le Sénégal, le pays gagnerait à travailler davantage dans la stabilisation de son espace. A en croire Abdellahi Ewah, professeur à l'université de Nouakchott et souteneur du président sortant, le pays est devenu "très important pour la sécurité énergétique de l'Europe car il va devenir producteur de gaz et est très prometteur en termes d'hydrogène vert, une énergie appelée à remplacer les énergies fossiles". Le défi est de taille et appelle toutes les couches de la société à être conscientes des enjeux du moment.

L'ancien ministre des affaires étrangères mauritanien a prôné pour un "meilleur contrôle des ressources aurifères et une régulation plus transparente du secteur par les États", incluant toutes les couches de la société pour une approche inclusive et participative. Il a également évoqué la question du lien entre la circulation de l'or et le financement du terrorisme au Sahel.

# GUINÉE

## Tumultes de Juin 2024 : Réduction de l'espace civique et retour incertain à un ordre constitutionnel

Le début du mois de Juin a été marqué en Guinée par la visite, le 4 juin, du chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov dans le cadre de sa tournée africaine. Il s'est entretenu avec le président de la transition, le Colonel Mamadi Doumbia ainsi que son homologue, Ministre des Affaires étrangères. Cette visite "expresse" consolide la pérennité des bonnes relations entretenues par les deux pays.

Le Colonel Sadiba Koulibaly, ancien chef d'état-major général des armées et ex numéro 2 de la junte au pouvoir, décède en détention le 22 Juin des suites d'un arrêt cardiaque imputable à un traumatisme psychologique selon les résultats de l'autopsie ordonnée par la justice militaire. Ce décès suscite moult interrogations, notamment chez l'un des avocats du défunt, en l'occurrence Me Lancinet Diabaté, dénonçant des zones d'ombres autour de sa mort soudaine.

Pour rappel, le Général Koulibaly a été condamné le 14 Juin à 5 ans de prison ferme par le tribunal militaire de Conakry pour : "désertion de poste et détention illégale d'armes". Subséquemment, le numéro 2 du CNRD a été rétrogradé au grade de colonel puis radié de l'armée guinéenne pour "atteinte à la sûreté de l'État, inconduite et désertion".

Il a été arrêté avec un haut cadre de l'Association des Victimes du Camp Boiro (AVCB), le dimanche 30 Juin. Il détient une autorisation délivrée par la Haute Autorité de la Communication (HAC), le 28 Juin dans le cadre de son reportage sur le tristement célèbre camp Boiro, surnommé l'Auschwitz des guinéens. Les deux interpellés ont par la suite été libérés après consultation de l'autorisation de reportage conforme.

Cette arrestation est venue s'adjoindre au concert de restrictions à l'encontre de la presse et des médias institués par la junte régente. En illustration, Un journaliste français, Thomas Dietrich a été arrêté en janvier 2024, et en mai dernier, quatre radios et une télévision privée ont été interdites pour "non-respect du contenu du cahier des charges".

Enfin, face à ces développements, l'opposition Guinéenne hausse le ton et dénonce le non-respect du calendrier de la transition par le gouvernement qui avait annoncé son désir de se maintenir au pouvoir jusqu'en 2025. Plusieurs partis de l'opposition dont l'ANAD ont menacé d'organiser de vives manifestations pour le retour effectif à l'ordre constitutionnel.

D'autres partis sont nonobstant d'un avis contraire. C'est le cas du Parti de l'espoir pour le Développement National (PEDN) qui, par la voix de son leader Lansana Kouyaté, annonce que : "Nous restons dans un état d'incertitude mais nous n'employerons jamais la force pour dire que si c'est pas fait le 31 décembre 2024, on va descendre dans la rue".

En outre, l'ancien Premier ministre guinéen, non moins l'une des figures de proue de l'opposition guinéenne, actuellement poursuivi dans le cadre du dossier Air Guinée, estime que la politique africaine a des réalités qui lui sont propres. L'exil ou la prison sont des risques auxquels tout aspirant à la politique doit songer un moment ou un autre. Sa pensée reflète son parcours

marqué par des défis politiques majeurs. « Le peuple tout entier se sent trahi face à cette décision assumée de vouloir se maintenir au pouvoir. Tout le monde sait que ce sont des poursuites fantaisistes.

Cette opération de privatisation a eu lieu en 2002 et ceux qui y ont travaillé sont couverts par la prescription. Ces derniers ont reconnu que je n'avais joué aucun rôle, mais cela n'intéresse pas la junte, car la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) a été instrumentalisée pour me poursuivre. Face à cette volonté de neutraliser les acteurs politiques, j'ai pris mon temps, mais soyez certains que je vais rentrer. L'exil ou la prison, cela fait partie des risques lorsque l'on décide de faire de la politique en Afrique », a laissé entendre Cellou Dalein Diallo.

# NIGER

## Conflits émergents, manœuvres politiques et convoitises minières

En juin 2024, le Niger a fait face à plusieurs attaques. Le 16 Juin un mouvement rebelle nommé Front Patriotique de Libération (FLP) motivé par la libération de l'ancien président Mohamed Bazoum, attaque l'oléoduc d'Agadem causant ainsi la mort de six soldats nigériens. Cette attaque est à l'origine de lourdes conséquences économiques, compte tenu de la capacité dudit oléoduc d'acheminement du pétrole d'Agadem (nord-est nigérien) vers le port de Sèmè-Kpodji au Bénin. Un autre groupe politico militaire le Front Populaire pour la Justice (FPJ) motivée par les mêmes raisons, a marqué son empreinte en enlevant le préfet Bilma situé dans le Nord-est d'Agadez).

Dans la même lancée, la région de Tillabéri située dans la zone "des trois frontières" n'a pas été épargnée. En effet, vingt soldats sont tombés suite à une attaque terroriste perpétrée dans la nuit du 21 au 22 Juin. Grâce à un raid militaire un membre influant de l'État Islamique dénommé Mohamed Souleymane "Idouwal" et neuf terroristes ont été neutralisés, sans compter l'interpellation d'une trentaine d'individus en date du 20 Juin dans la même zone.

Enfin, l'attaque la moins meurtrière reste celle de Diffa où quatre morts ont été dénombrés dont trois fonctionnaires et un militaire. Ladite attaque a été menée par des

terroristes venus du Nigéria. La région de Diffa fait souvent face aux attaques de Boko Haram. En réaction, les autorités ont interdit la circulation des véhicules 4x4 entre les villes de Maïné Sorao et Diffa afin de prévenir ces attaques.

En parallèle, l'ancien président Mohamed Bazoum est encore à l'actualité puisque la justice a ordonné la levée de son immunité. L'ancien chef de l'Etat nigérien est accusé de « crime de trahison », « faits présumés d'apologie du terrorisme » et de « financement du terrorisme ». Depuis le dernier coup d'Etat en date, le Président déchu est retenu dans la résidence présidentielle et craint la levée de son immunité ouvrant ainsi la voie à un possible procès.

Outre les tractations politiques, on relève la colère du RJDH, le Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme, au sujet du durcissement de la loi par le Général Tiani, chef du régime militaire. Cette loi réprime la diffusion de données numériques au Niger tout en exposant désormais les journalistes à des peines de prison ainsi que des amendes plus élevées. Se pose ainsi la question de savoir si la nouvelle mouture de cette loi ne mettrait pas en péril la liberté de la presse et l'augmentation de l'autocensure chez les journalistes. L'ONG Reporters sans frontières partage cette peur de voir un recul de la liberté de la presse nigérienne.

Toujours soucieux d'affirmer sa souveraineté sur ses ressources minières , le gouvernement nigérien retire le permis d'exploitation de la mine d'Imouraren à la multinationale française ORANO. Cette décision vient s'ajouter à celles prises antérieurement et confirme la volonté du Niger de séparer progressivement de son partenaire traditionnel qu'est la France.

Les questions à fortes retombées économiques ne finissent pas de faire l'actualité, comme on peut le voir avec

le blocage du transport de pétrole nigérien vers le port de Sémé ainsi que l'interpellation de cinq agents nigériens de l'entreprise chinoise WAPCO, enlisant de fait les relations déjà difficile entre le Niger et le Bénin. Les autorités nigériennes prennent le Président Talon comme seul responsable et rappellent les trois Accords sur lesquels reposent le transport du pétrole.

# MALI

## Le Statu quo politique et les incertitudes

L'insécurité alimentaire continue de peser sur certaines populations sahéennes, comme on peut le constater au Mali. Ce fléau qui menace plus d'un million de personnes selon le bureau des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), alimente les motivations des groupes armés qui s'attaquent aux villages du Sud (Orokoutan, Tégrou et Toukoto) pour piller, entre autres, le bétail. Face à cette situation, le Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta, s'est rendu le 22 juin dans la région de Sikasso, accompagné du Ministre Commissaire Redouwane Ag Med Ali, et a annoncé le lancement du Plan National de Réponse à l'Insécurité Alimentaire visant à soutenir les populations vulnérables, à améliorer la production agricole et à renforcer les capacités locales de résilience face aux crises alimentaires. Le Colonel Goïta a profité de l'occasion pour procéder à la pose de la première pierre de l'Université de Sikasso, projet visant la croissance intellectuelle et économique de Sikasso.

Face aux multiples défis que traverse le pays, l'opposition n'est pas restée inerte. En effet, la Synergie d'action pour le Mali a organisé dans la capitale malienne, Bamako, une manifestation le 7 juin visant à dénoncer la vie chère, l'absence d'électricité, et la gestion du pays par les autorités de transition depuis 2020.

Le journaliste Yeri Bocoum, qui avait couvert l'événement, a été enlevé le lendemain, bien qu'il ait été "avisé" de ne pas couvrir cette manifestation interdite par les autorités. De même, la détention provisoire de Hamadoun Bah est devenue un enjeu politique majeur au Mali, qui a mis un coup d'arrêt sur l'activité bancaire pendant le reste de la semaine.

La série d'arrestations s'est poursuivie le 20 juin dernier par celle de 11 opposants maliens aux autorités de la Transition parmi lesquels figurent des présidents de partis et mouvement politiques, tous signataires d'une déclaration publiée le 31 mars, réclamant la tenue d'une élection présidentielle dans les meilleurs délais justifiées par un décret signé en mars 2024, suspendant les activités politiques. Ledit texte contesté devant la Cour Suprême, a contribué à la tension qui reste élevée dans le pays et suscité la réaction des nombreux acteurs politiques qui dénoncent une lecture biaisée de la loi.

Dans le même sillage des contestations, l'intervention vidéo du premier ministre dont la capacité d'action vis-à-vis des militaires serait très limitée, a été mise en lumière par les observateurs de la place et ont relevé sa position ambiguë et confuse. D'une part, il s'aligne sur un texte ouvertement critique envers la junte et de l'autre l'homme appelle au soutien du chef de la transition, le colonel Assimi Goïta, tout en dénonçant les tentatives de le dresser contre les militaires.

Enfin, la Direction de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa), a annoncé que plusieurs terroristes ont été neutralisés lors d'opérations menées dans la région de Sikasso, autour de la forêt de Niamazana dans le cercle de Kignan et dans la localité de Tieré. Dans ce sillage, le Colonel Assimi Goïta a affirmé lors de sa visite à Ouagadougou le 26 juin, que la situation sécuritaire du Mali était sous contrôle et que les objectifs à venir sont la sécurisation du référendum et du dialogue inter-malien. Précédemment, lors de sa visite à Sikasso, le chef de la junte a tenu des

propos similaires incriminant, cette fois-ci, directement la France de vouloir déstabiliser l'économie du pays en imprimant de faux billets de FCFA. Et le colonel d'ajouter que le Mali doit dorénavant faire face à trois types de terrorismes : le terrorisme armé, le terrorisme médiatique (mensonges et fake news) "pour nous monter les uns contre les autres" et le terrorisme économique."

# TCHAD

## Ndjamena, une place forte du Sahel dans les visées de Moscou

C'est la sixième fois en deux ans que le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, effectue une tournée diplomatique africaine. Cette fois-ci, après la Guinée, le Congo-Brazzaville et le Burkina Faso, il a fini sa tournée par le Tchad. Après s'être entretenu avec le président tchadien Mahamat Idriss Déby, il s'est rendu au ministère des Affaires étrangères pour une réunion avec son homologue tchadien. Au menu des échanges, le « renouvellement de l'accord militaire en vigueur depuis 2013 pour le faire correspondre aux objectifs du Tchad » et la volonté d'« augmenter la coopération en matière économique et commerciale » entre les deux pays, renseigne Lavrov. « Nous avons demandé au Tchad de dresser une liste des domaines où il voudrait voir la participation des opérateurs économiques russes », a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse, au sortir de l'entretien. Cette visite au Tchad – grand et dernier allié militaire de la France – s'inscrit manifestement dans le plan de Moscou, visant à renforcer la présence russe, dans les régions africaines, historiquement sous influence française. Par ailleurs, une manifestation – prévue le 10 juin – contre la présence des troupes françaises a été interdite par les autorités tchadiennes, arguant des « risques de trouble à l'ordre public. » Quelques jours plus tard, une explosion dans un dépôt de munitions à N'Djamena a causé la mort de neuf personnes et blessé 46 autres, dans la

nuit du mardi 18 juin au mercredi 19 juin. Un incident qui a ravivé les préoccupations concernant la sécurité des dépôts de munitions en milieu urbain et a suscité des débats sur la gestion des stocks militaires dans les zones urbaines.

Un mois après la présidentielle du 6 mai, la branche tchadienne de l'ONG « Tournons la page », a publié un rapport accablant sur le déroulé du processus électoral. Le document dénonce des violations politiques et des irrégularités graves, telles que la mort de plusieurs personnes, l'exclusion de candidats et des doutes sur la transparence du processus électoral. Émettant des réserves sur la crédibilité du scrutin, l'ONG demande par la même occasion, la publication des résultats par bureau de vote pour une vérification indépendante.

Lors d'une visite d'État au Tchad, le président de la République Démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a été honoré par les autorités tchadiennes. Décoré de la Grand-Croix de l'Ordre national du Tchad, cette médaille récompense son rôle de facilitateur dans la résolution pacifique des crises politiques régionales. Pour rappel, Tshisekedi avait été désigné facilitateur au lendemain de la répression sanglante des manifestations du 20 octobre 2022, et a, de même, œuvré pour le retour au pays, à la faveur d'un accord d'amnistie, de l'opposant d'alors ex-premier ministre Succès Masra.

# TOGO

## Entre polémique constitutionnelle et pressions politiques

La colère de l'opposition et de la société civile reste palpable après l'adoption de la nouvelle constitution promulguée le 6 Mai 2024. Cette nouvelle loi fondamentale établit un rôle honorifique au Président de la République et confère au Président du Conseil des ministres les pleins pouvoirs de l'exécutif. Ceci est perçu par l'opposition comme étant un hold-up constitutionnel permettant à la "dynastie Gnassingbé" de rester indéfiniment au pouvoir. Des manifestations ont été instituées par des partis de l'opposition et des organisations de la société civile ce 30 juin.

Conjointement à ces contestations constitutionnelles, la mise en demeure du média français France 24 témoigne du resserrement de la répression étatique envers les médias étrangers. En effet, en l'espace de deux mois, deux médias français de premier plan, Radio France Internationale (RFI) et France 24, ont été mis en demeure par la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) du Togo. Ces mises en demeure font suite à des accusations de diffusion de fausses informations exacerbant les tensions entre le gouvernement togolais et les médias internationaux.

Auparavant, le 7 mai 2024, RFI a reçu une mise en demeure pour avoir rapporté de manière incorrecte qu'une interdiction totale de manifester contre la Vème République était en vigueur au Togo.

La HAAC a rapidement démenti cette information, soulignant qu'une manifestation autorisée et pacifique contre la Constitution s'était déroulée le même jour. En outre, RFI a été critiquée pour avoir annoncé à tort que tous les médias internationaux, y compris elle-même, avaient été suspendus de la couverture des élections législatives et régionales du 29 avril.

France 24, pour sa part, a également été mise en demeure dans une correspondance datée du 27 Juin adressée à la Directrice Générale de France 24, en raison de la diffusion de fausses nouvelles et traitement inéquitable de l'information sur le Togo, à la suite de la diffusion du reportage intitulé : "Les Maternités face au manque de personnel médical " La HAAC a accusé la chaîne de ne pas respecter les principes de neutralité et d'équité dans son traitement de l'information. La régulation togolaise a averti France 24 que des mesures plus sévères, incluant une possible suspension de son droit de diffusion, pourraient être prises si ces manquements persistent. Ces actions de la HAAC illustrent une volonté accrue des autorités togolaises de contrôler les narrations médiatiques internationales sur le pays.

Enfin, l'arrestation d'une écrivaine, activiste et blogueuse suscite un tollé sur les réseaux sociaux avec le hashtag #JeSuisMartheFaré. Pour rappel, Marthe Faré, elle s'appelle, est responsable du pôle Communication et Relations Publiques à l'Agence nationale du volontariat au Togo. Elle a été arrêtée et placée en garde à vue depuis le 26 Juin 2024 suite à la publication, sur son compte tiktok, d'une vidéo montrant une femme en détresse qui, selon les internautes et une avocate au barreau de Marseille, Me Mawaba Songue Balouki, est non identifiable. Cette dernière dénonce par la même occasion les failles de la justice togolaise particulièrement sur cette affaire qui poursuit Marthe Faré sur le fondement de l'article 368 du code pénal togolais de 2015

qui dispose : "Constitue une violation de l'intimité d'une personne, le fait : 1) de publier ou de diffuser des papiers ou enregistrements privés, un dessin, une photographie, un film ou tout autre support reproduisant l'image de cette personne sans son accord ou celui de ses ayants droit ; 2) d'organiser, par quelque procédé que ce soit, l'interception, l'écoute ou l'enregistrement de communications privées, orales, optiques, magnétiques ou autres échanges reçus dans un lieu privé, à l'insu ou sans l'accord des personnes en communication ou du maître des lieux."

**Avec les contributions de :**

Mbassa Thioune  
Kensio Akpo  
Adji Awa Samb  
Aida Sy Ndiaye (Stagiaire)  
Hiba Naciri (Stagiaire)  
Aminata Ndiaye (Stagiaire)

**Design :** Thiané Thiam

**Sous la validation du Dr. Bakary Sambe**

